

Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime 5 Boulevard de la Marne – 76000 ROUEN Tél. 02.32.08.04.04 - Fax 02.32.08.05.00

Siège : Hôtel du Département courrier@sde76.fr

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2015 - 08

Séance du 13 FEVRIER 2015

## Objet: DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2015

Nombre	de membres en exercice :	85
	de membres présents :	57
	de pouvoir(s):	3
	de membres votants :	60
	votes pour :	60
	vote(s) contre :	0
	abstention(s):	0

L'an deux mille quinze, le 13 février à 14h30, les Membres du Comité Syndical légalement convoqués le 14 janvier 2015, se sont réunis dans la salle Roncaro à Héricourt-en-Caux, sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

#### Membres présents :

MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Hervé LEPILEUR, Jean-Marie CROCHEMORE, Michel LOISEL, Joël SALAUN, Benoît DESCHAMPS, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Gilles LARCHER, Hubert MAILLET, Mme Isabelle RENOUF, Marcel VAUTIER, David SABLIN, Jean-Luc COUTURIER, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Christian FAUQUET, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Stéphane MASSE, Jean-François BLOC, Xavier VANDENBULCKE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSENT, Daniel COLLARD, Valère HIS, Michel BERNARD, François LE GALLO, Daniel BARBIER, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Mme Colette BERTRAND, Hugues OGDEN, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Gérard JOUAN, Hubert LEPLICHER, Norbert GAINVILLE, Mme Anne PIMONT, Pierre SORIN, Jean-Marie DUMOUCHEL, Rémy TERNISIEN, Gérard LESUEUR, Michel DELILLE, Georges FLEUBAEY, Jérôme GRISEL, Jean-Claude MAYETTE, Pierre LEBLOND, Jacques CASTRES, Pierre BOVIN, Noël LEVILLAIN, Roger LEGER, Christian POISSANT, Paul LESELLIER, François DUPUIS et Yves LOISEL.

#### Membres absents excusés:

MM. Christian GRANCHER, Stéphane HATTENVILLE, Sylvain VASSE, Jacques FORTIN, Jean-Marc VASSE, Sylvain DELTOUR, Gilles AMAT, Jean BUGEON, Alain LETARD, Daniel BEUX, Mme Chantal VERHALLE, Patrick SIMON, Mme Nelly TOCQUEVILLE, Patrick GUERARD, Mme Annick BOCANDE, Daniel JOFFROY, Patrick MARTIN, Michel MENIVAL, Daniel LEFEVRE, Jacky LEVEQUE, Jean-Pierre TROLEY, Daniel ROCHE, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Gérard GROMARD, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Michel LEJEUNE, Sébastien LE MAROIS, Alain ROUSSEL et Jean-Pierre PETIT.

#### Membres absents excusés avec pouvoir :

M. Lionel DEHON a donné pouvoir à M. Hervé LEPILEUR, M. Guy FONTANIE a donné pouvoir à M. Benoît DESCHAMPS, Mme Anne-Marie DELAFOSSE a donné pouvoir à M. Lionel SAILLARD.

#### Assistaient également à la séance :

- M. Serge BOULANGER Conseil Général de Seine-Maritime,
- M. Henry WATTIEZ et M. Bruno NADJAR. ERDF,
- M. Emmanuel SCHILLEWAERT, GRDF,
- M. Dominique VRAND, Receveur du SDE76,
- Mme Camille LEGRAND, Directrice financière du SDE76,
- M. Xavier NEUVILLE, Directeur adjoint du SDE76,
- M. Patrick DE WIT, Directeur du SDE76.

## Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical nº 2015 - 08 :

#### **OBJET: DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2015**

L'article L2312-1 du CGCT prévoit que dans les communes de 3500 habitants et plus, ou dans un EPCI comprenant au moins une commune de 3500 habitants, un débat d'orientation budgétaire a lieu dans les deux mois précédant le vote du budget.

Ce débat d'orientation permet d'exposer un bilan provisoire des actions menées pendant de l'exercice qui s'achève (2014) et de fixer les principales orientations du budget à venir.

## I/ bilan provisoire 2014

A : bilan comptable de l'exercice budgétaire 2014.

Les résultats de l'exercice 2014 :

- Résultat de clôture, sans les RAR : 28 271 480 €
- Solde des RAR : 940 205€
- Résultat global de clôture : 27 331 274 €

#### II/ les perspectives pour l'exercice 2015

### A: l'éclairage public: la création d'un nouveau budget

En 2015, le SDE propose à ses adhérents de souscrire un contrat de maintenance de l'éclairage public en adhérant au groupement de commande lancé par le SDE. Afin de garantir l'égalité des adhérents, il est prévu de créer un budget annexe afin que les dépenses liées à l'éclairage public soient financées uniquement par les collectivités concernées.

Pour permettre un service de qualité, il est prévu de recruter un technicien en charge de l'éclairage public qui sera rémunéré sur le budget annexe.

# B : lancement du projet de déploiement des bornes électriques.

Pour 2015, il est prévu de soutenir les communes désireuses d'installer des bornes de recharge pour les véhicules électriques et hybrides. Ce projet se fait en collaboration avec la Région et l'ADEME qui participeront financièrement au déploiement des bornes sur le territoire. Il est actuellement prévu l'installation de 90 bornes.

C : un groupement de commande pour l'énergie.

Toujours dans la logique de soutien de nos adhérents, le SDE souhaite pouvoir les aider face à la mise en concurrence des tarifs réglementés de l'énergie. Ainsi, il est envisagé de lancer un groupement de commande de l'énergie pour pouvoir faciliter ce changement.

D: une incertitude sur le territoire des CLE 8 et 15.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Métropole exerce de nouvelles compétences. Ce transfert de compétence a un impact direct pour le SDE concernant les CLE 8 et 15.

L'année 2015 sera donc déterminante dans la répartition et la mise en œuvre de ces nouvelles compétences. L'exercice des compétences gaz et éclairage public devra faire l'objet d'une clarification entre le SDE et la Métropole.

Cette nouvelle modification des compétences des collectivités territoriale devra être anticipée et mise en œuvre par le SDE avec l'objectif essentiel du maintien d'un service public de qualité pour nos adhérents.

E: l'objectif d'un service public de proximité.

Après la fusion de l'ensemble des syndicats primaires en 2014, le SDE doit poursuivre l'exercice de ses nouvelles missions.

Afin de conserver une gestion de proximité et une collaboration essentielle avec l'ensemble de ses adhérents, le SDE s'appuiera sur les commissions locales de l'énergie. Les premières CLE se sont réunies en novembre 2014. Celles-ci ont été l'occasion d'expliquer le nouveau mode de gouvernance. Cette gouvernance, fondée sur la gestion de proximité permettant d'offrir un service public de qualité à tous, sera notre objectif principal pour 2015.

Dès le mois d'avril, les CLE seront de nouveau réunies pour pouvoir effectuer les arbitrages budgétaires concernant leurs territoires.

Le comité prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire.

Pour extrait certifié conforme,



